



**MINISTÈRE
DE L'ÉCONOMIE
DES FINANCES
ET DE LA RELANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 21/07/2020
N°29

Immobilier de l'État : bilan de l'appel à idées « Clairvaux 2022 »

« A vous d'imaginer le futur de l'abbaye de Clairvaux »

Quel bilan pour l'appel à idées ?

L'État a lancé en juillet 2019 un appel à idées à destination des acteurs nationaux et internationaux de l'économie, du tourisme et de la culture, pour la renaissance du site de l'Abbaye de Clairvaux (<https://clairvaux2022.fr/>)* Ce dernier abrite notamment une maison centrale dont les activités devraient cesser en 2023.

Pourquoi un appel à idées ?

Soucieux de son patrimoine, l'État a souhaité anticiper la future mise à disposition de cet ensemble et recueillir des suggestions de réutilisation de tout ou partie du site. C'est pourquoi la démarche innovante de mettre en place un appel à idées** a été retenue. Cette solution avait pour objectif de faire émerger un ou plusieurs projets de reconversion, économiquement viables, qui valoriseraient l'emprise et créeraient de l'activité permettant d'écrire une nouvelle page de l'histoire de ce site multiséculaire.

En raison de la qualité architecturale des bâtiments classés et de leur symbolique historique, la commission spécialement composée pour l'examen des dossiers de réponse a été particulièrement attentive aux idées qui proposaient une réaffectation globale économique, touristique et/ou culturelle pour le site de Clairvaux, tout en s'engageant à en protéger son caractère historique, patrimonial et architectural.

Quel bilan ?

L'appel à idées a permis de recueillir plus de 70 idées à travers la « boîte citoyenne » ainsi que dix propositions provenant à la fois de grandes entreprises, d'associations ou de personnes indépendantes. Sur ces dix propositions, quatre se sont particulièrement distinguées :

Une idée venant de la société Soverency propose une cité-plateforme pour la recherche européenne, articulée autour de trois pôles culturel, écologique et numérique.

L'idée de reconversion du site portée par l'association Renaissance de l'Abbaye de Clairvaux s'articule autour de dix pôles d'activités majoritairement axés sur l'Histoire.

La société Eiffage structure son idée autour d'activités principales (musée et hôtellerie/restauration) et d'activités complémentaires (notamment domaine hippique).

Le cabinet d'architecte Jacques Royer propose une idée combinant de la multi-activité culturelle, sportive et touristique.

Ces résultats feront l'objet d'une mise en ligne sur le site Internet clairvaux2022.fr et sur celui de l'immobilier de l'État <https://immobilier-etat.gouv.fr/>

** Le comité Clairvaux 2022 regroupe notamment le Ministère de l'économie, des finances et de la relance via la Direction de l'immobilier de l'Etat, le Ministère de la Justice, le Ministère de la Culture et de la Communication, le Ministère de la Cohésion des territoires et des Relations avec les collectivités territoriales, la préfecture de l'Aube, le Conseil régional Grand-Est, le Conseil départemental de l'Aube, la Communauté de Communes de la Région de Bar-sur-Aube, la commune de Ville-sous-la-Ferté ainsi que des associations et des élus locaux.*

*** L'appel à idées n'est pas destiné à sélectionner un acquéreur ou preneur des biens immobiliers. Ce n'est donc ni une procédure officielle de vente, ni un concours, ni une candidature. La richesse des idées de reconversion qu'elle a permis de faire émerger s'avère précieuse afin de nourrir les réflexions et d'orienter l'avenir du site de Clairvaux pour lequel l'État, les collectivités territoriales et la société civile sont pleinement mobilisés.*

Direction générale des Finances publiques

Direction de l'Immobilier de l'Etat

Tel : 01 53 18 64 76

Mail : daniel.baldaia@dgif.finances.gouv.fr

isabelle.oudenot@dgif.finances.gouv.fr

139, rue de Bercy
75012 Paris